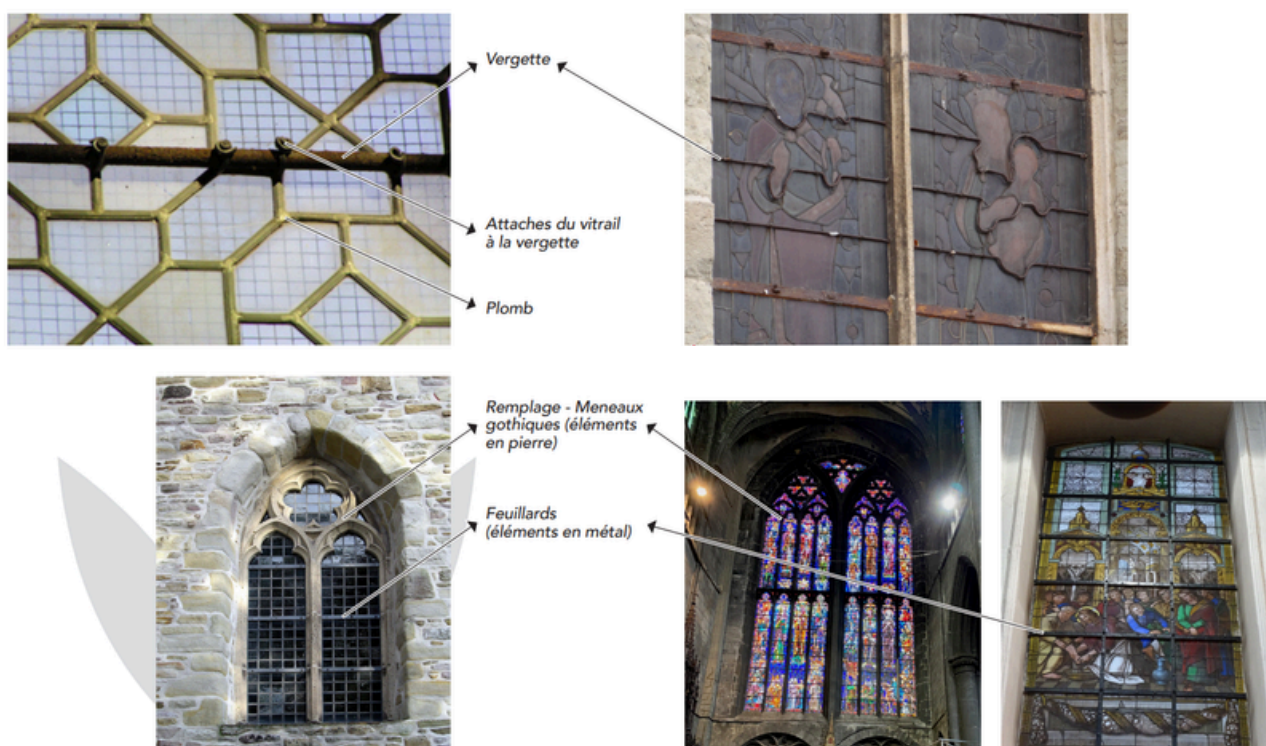


CONSERVATION : VITRAIL

Le vitrail est une **fermeture de baie** qui tire ses effets artistiques de sa **translucidité**. Le vitrail a pris au cours des siècles de nombreuses interprétations, depuis ses premières apparitions au tout début du Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine, où diverses voies sont explorées, avec une multiplication des matériaux mis en œuvre.

Quels sont les éléments constitutifs du vitrail traditionnel ?

- ▶ **verre** (soufflé à la bouche ou industriel) incolores ou colorés dans la masse ;
- ▶ **plomb** (sous forme de baguettes, au profil en « H ») ;
- ▶ **peintures vitrifiables** (grisailles, couleur « chair », émaux) dans le cas de compositions figuratives ;
- ▶ **teinture jaune** (« jaune d'argent ») ;
- ▶ **mastic** (craie et huile de lin).



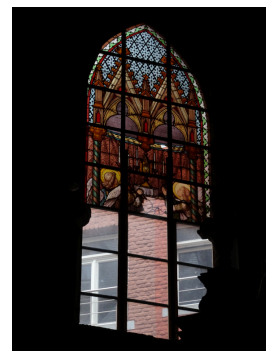
Comment les vitraux tiennent-ils dans l'édifice qui les accueille ? Grâce à :

- ▶ des éléments fixes en pierre ou en fer (encadrement, remplages et armatures*) ;
- ▶ une serrurerie mobile en métal (feuillards et clavettes) ;
- ▶ des raidisseurs des panneaux (vergettes) ;
- ▶ des matériaux de calfeutrement entre les panneaux, les éléments fixes et la serrurerie mobile.



Voici les causes possibles de dégâts aux vitraux :

- ▶ Dégâts qui échappent à l'homme (dégâts d'origine naturelle comme la grêle ou la tempête, mais aussi incendie...);
- ▶ Dégâts prévisibles :
 - ▶ Les souillures et les encrassements (pollution, pigeons, chauffage...);
 - ▶ Le développement non maîtrisé de la végétation environnante
 - ▶ La dégradation du bâtiment (entraîne inévitablement celle des vitraux);
 - ▶ La composition du verre et des peintures (peut entraîner la dégradation de ceux-ci);
 - ▶ L'usure et la dégradation des plombs et des mastics (fragilisent les vitraux);
 - ▶ La dégradation des armatures métalliques (entraîne inévitablement celle des vitraux);
- ▶ Dégâts d'origine humaine :
 - ▶ La malveillance ou la négligence (jets de projectiles, mauvaise manipulation d'échafaudage, manque d'entretien, nettoyages intempestifs des vitraux et des maçonneries...);
 - ▶ Les restaurations antérieures et les interventions inadéquates (aux conséquences parfois dramatiques);
 - ▶ Les transports et les stockages inadaptés (aux conséquences parfois désastreuses).



Quelques conseils pour protéger au mieux les vitraux

- ▶ Connaître et faire connaître ses vitraux ;
- ▶ Faire et actualiser l'inventaire de ses vitraux ;
- ▶ Observer et inspecter les impacts et les casses potentiels, leur multiplication est le signe d'un désordre plus important qu'il faudra identifier ;
- ▶ Protéger lors de travaux entrepris sur un édifice, il est important de faire protéger adéquatement les vitraux ;
- ▶ Ne jamais nettoyer les vitraux à grandes eaux ;
- ▶ Dépoussiérer seulement les seuils des fenêtres si nécessaire, à partir d'échelles ou d'un échafaudage, mais jamais avec un manche télescopique ;
- ▶ Demander de l'aide en cas d'accident, photographier les dégâts et les fragments dispersés, ramasser les ensuite, et conserver les soigneusement, en identifiant la fenêtre dont ils proviennent. Ensuite, faire appel à un spécialiste sans tarder ;
- ▶ Ne jamais réparer soi-même « avec les moyens du bord ». Les dégâts sur les vitraux doivent être pris en charge par un professionnel ;
- ▶ Veiller à l'environnement extérieur et intérieur de vos vitraux. Un bon entretien des abords de l'édifice permet d'éviter une croissance envahissante de la végétation qui peut endommager les vitraux ;
- ▶ Attention à l'aération et à la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur à cause d'un mauvais système de chauffage ;
- ▶ Décourager les vandales (environnement bien éclairé, fenêtres et portes verrouillées, aucun objet non fixé).



Informations pratiques

Le CIPAR et les services diocésains du patrimoine donnent **aide et conseils** pour **l'identification, la conservation, l'entretien et l'exposition des vitraux**.

Vous pouvez également vous diriger vers le Comité Wallon pour le Vitrail pour demander des conseils.